



COMMISSION AMÉNAGEMENT

07.02.2023 | PNRFO

“ Introduction



Gilles Jacquard, Président de la
Commission Aménagement du Parc
naturel régional de la Forêt d'Orient

2023, restructuration et anticipation



/ RESSOURCES HUMAINES /

3 ETP et plusieurs stagiaires à l'année



Maud Quadrado

*Conseillère en architecture
et urbanisme*



Quentin Mazet

Chef de pôle

Coordinateur de la révision de la Charte - Observatoire du territoire



Antoine Roland

*Conseiller en paysage
et urbanisme
Animation du
Plan de Paysage*



Financeurs du pôle



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

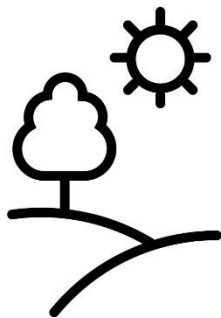
“ Ordre du jour

- *Bilan des actions 2022*
- *Prospectives actions 2023*
 1. STRATÉGIE POUR LA RECONQUÊTE ET LA VALORISATION DES PAYSAGES - PLAN DE PAYSAGE
 2. CONSEIL ET PROJETS OPÉRATIONNELS
 3. OBSERVATOIRE DU TERRITOIRE
- *Fonctionnement et besoin de la Commission*
- *Calendrier et thématiques de travail pour 2023*



BILAN

/ ANNÉE 2022 /



/RÉSIDENCES D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE /

Objectifs

- Mobiliser les acteurs du territoire dans un projet commun
- Rendre accessible au plus grand nombre la notion de paysage, comment le préserver, le restaurer, l'améliorer.
- Impliquer et sensibiliser les habitants à leur cadre de vie.
- Ouvrir les perspectives sur les possibilités d'un site de projet

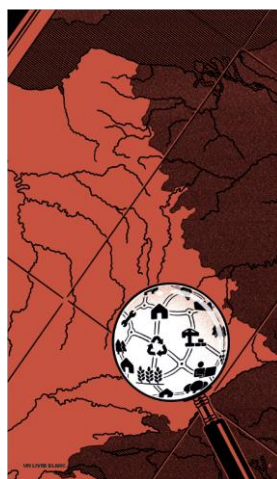
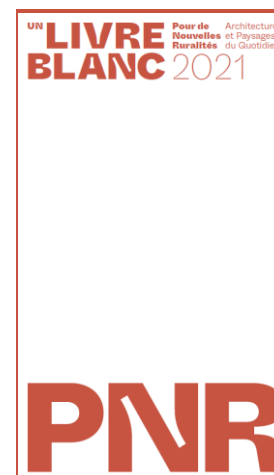
Bilan

- Professionnels extérieurs au territoire en immersion : prennent de la hauteur sur les problématique et font évoluer les projets positivement par leur vision et par leur rôle de médiateur
- Participation citoyenne autour d'une dizaine de personnes en moyenne par atelier proposés
- Retours positifs des habitants : ont apprécié qu'on leur donne la parole, de participer activement aux réflexions, ont découvert de nouveaux éléments sur leur territoire...
- Intérêt de la Région pour financer des projets exemplaires

/PROJET INTER-PARCS POUR DE NOUVELLES RURALITÉS/

Projet qui regroupe les 6 Parcs de la Région Grand-Est pour la mise en place de résidences architecturales, autour des axes de réflexions suivants détaillés dans un Livre Blanc diffusé en février 2021 :

- Habiter le déjà-là
- Penser l'économie 'glocale'
- Concilier les mobilités
- Favoriser l'engagement politique
- Sortir de l'anthropocentrisme



/PROJET INTER-PARCS POUR DE NOUVELLES RURALITÉS/

Publication de deux ouvrages

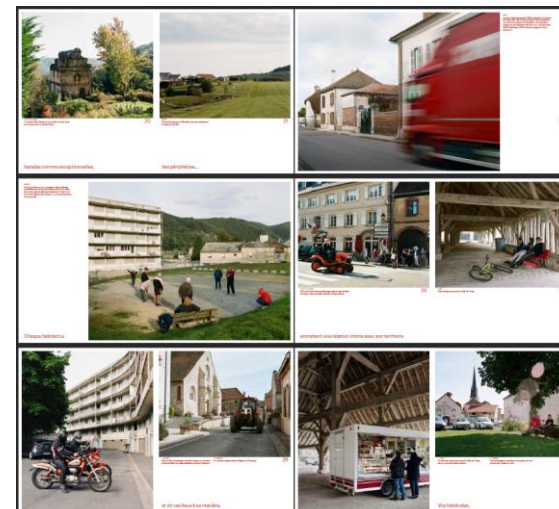
Dans la continuité de la publication du Livre Blanc, deux ouvrages vont être édités cette année :

- Un recueil photographique qui répond à la question « Qu'est-ce qu'une résidence d'architecture et de paysage »
- Un recueil des 6 synthèses des 6 résidences qui ont eu lieu sur le territoire des Parcs naturels régionaux du Grand Est en 2021

Objectif :

- Faire connaître la démarche
- Valoriser le travail effectué
- Communiquer sur les actions menées dans les Parcs
- Avoir un support explicatif pour les futures résidences

2023 : Publication de la synthèse des résidences 2022



/PROJET INTER-PARCS POUR DE NOUVELLES RURALITÉS/

Résidence d'architecture et de paysage à Dienville

- Résidents : Ateliers Parages, 3 architectes et La Talvera paysagiste
- Temps sur place : 5 jours en juin
- Sujet : la réhabilitation et le réaménagement du Foyer Rural de la commune.
- Restitution publique le vendredi 14 octobre

Possibilité d'envoyer les documents de restitution à tous ceux qui en feront la demande auprès de la chargée de mission architecture.



/PROJET INTER-PARCS POUR DE NOUVELLES RURALITÉS/

Suite de la résidence d'architecture et de paysage à Piney

- Résidents : Atelier Incipit, 3 architectes et paysagistes
- Sujet : le réaménagement de l'îlot dit « Thiennot » en plein cœur du centre bourg entre la Mairie et la Halle.
- **2022** : rédaction du cahier des charges pour la suite de la résidence en 2023

Le but du programme Pour de Nouvelles Ruralités est d'arriver à concrétiser les réflexions menées dans des projets pilotes qui pourront donner de nouvelles références en termes d'urbanisme et d'aménagement durable.

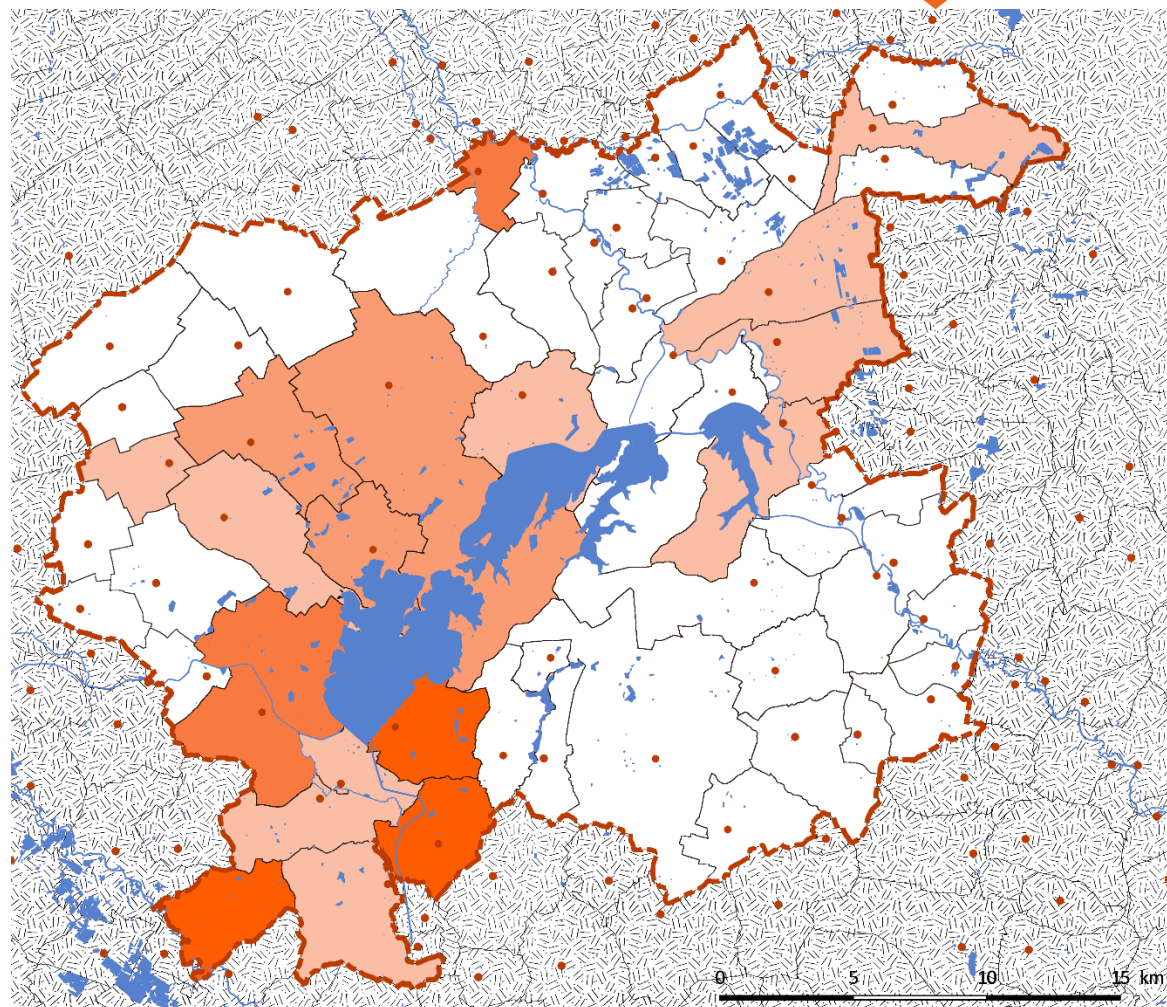
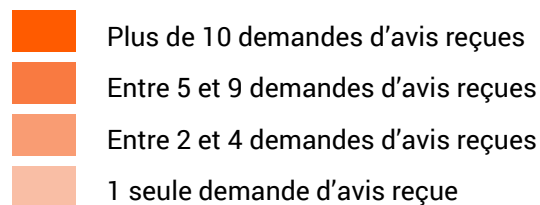


/AVIS SUR LES ACTES ADS/

Afin de préserver l'identité bâtie et paysagère du territoire, le Parc donne des conseils ou des prescriptions sur les PC, DP ou PA qu'il reçoit.

78 demandes d'avis reçues en 2022
(109 en 2021)





Réparties sur 19 communes soit 33 %
des communes du Parc



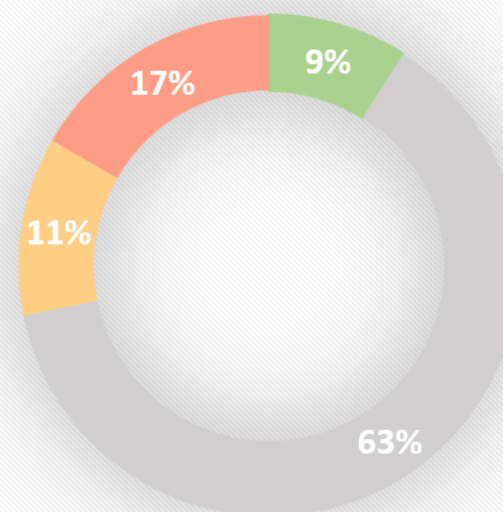
/AVIS SUR LES ACTES ADS/

Après analyse des actes sur le territoire, il apparaît que :

- **28% ont un impact paysager négatif** : 11% modéré et 17% fort.
- Seul **9% des projets** analysés cette année **s'intègrent correctement à l'identité paysagère locale.**

-  Projets qualitatifs (rénovation, construction neuve avec matériaux adaptés)
-  Projets neutres (principalement déclarations préalables de travaux, construction de carport...)
-  Projet à impact négatif modéré (couleur de matériaux, menuiseries ou élément de façade inadapté)
-  Projets à impact négatif fort (volumétrie et/ou couleur de matériaux et/ou implantation...)

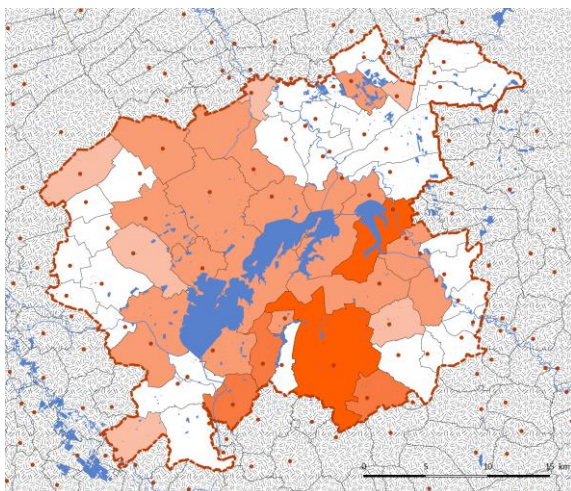
Type d'impact 2022



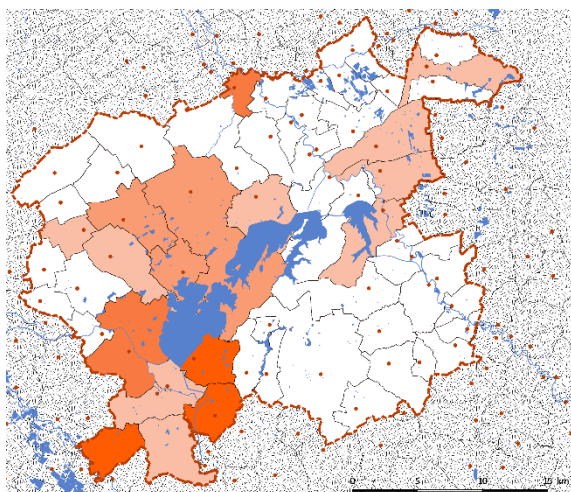
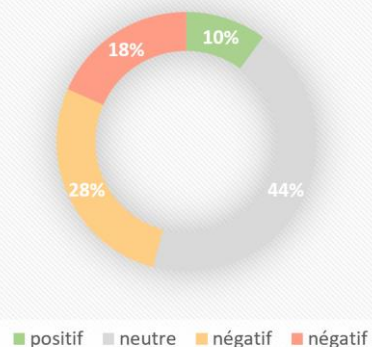
 positif  neutre  négatif  négatif

/AVIS SUR LES ACTES ADS/

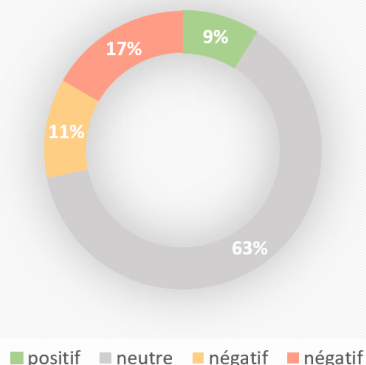
Le Parc moins sollicité en 2022 qu'en 2021



Type d'impact 2021



Type d'impact 2022



⇒ Baisse importante du nombre de demande d'avis reçues par le Parc : 78 en 2022 contre 109 en 2021 soit une diminution de 28%

⇒ Réduction du nombre de communes concernées par ces avis : 19 communes en 2022 (33% des 58 du PnrFO) contre 32 communes en 2021 (58%)

⇒ Rapprochement avec les services instructeurs de la DDT et de TCM pour demander l'envoi systématique des dossiers.

⇒ Baisse de la proportion d'avis négatifs de 46% à 28%. Bilan à nuancer car lié à la une proportion plus faible de PC dans les avis remis (47% en 2021 à 39% en 2022).



/ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES/

4 projets de communes suivis en 2022 (6 en 2021)

- Port-Dienville – Projet départemental
- Port de Mesnil-Saint-Père – Projet départemental
- Lusigny-sur-Barse – Accompagnement réaménagement traversée de commune
- Radonvilliers – Parc et implantation d'une halle en bois

/ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS/

16 particuliers suivis en 2022 (14 en 2021)

- Montangon – Renseignement sur nichoir
- Lusigny – Conseil intégration paysagère unité de méthanisation
- Géraudot – Renseignements la construction d'une maison
- Ferme de Baumont – Renseignements pour la rénovation d'une grange
- Puits-et-Nuisement – Renseignement création de gîtes
- Brienne-le-Château – Renseignement sur les subventions pour particuliers
- Molins-sur-Aube – Renseignements pour restauration pigeonnier
- Dosches – Renseignements sur la rénovation d'une maison
- Lesmont – Renseignements sur la rénovation d'un corp de ferme
- Mesnil-Sellières – Isolation d'une grange
- Pel-et-Der – Diagnostic de deux maisons à pans-de-bois
- Onjon – Médiation pour création d'un lotissement
- La Villeneuve-au-Chêne – Diagnostic du maison à pans-de-bois
- Abbaye de Basse Fontaine – Renseignement sur les subventions pour la restauration du cloître





/ACCOMPAGNEMENT DES PLU/

Les pôles aménagement et environnement participent à l'élaboration des PLU sur les communes du Parc.

Au cours des différentes réunions de travail nous apportons des Porter à Connaissance, nos données sur le territoire (cartographies, inventaires), et nos conseils sur la rédaction des documents.

Élaboration de PLU accompagnés cette année : 3 (6 en 2021)

- Brienne-la-Vieille
- Rouilly-Sacey
- Val-d'Auzon



/DIAGNOSTIC DES ÉGLISES DU PARC/

En partenariat avec l'Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine de l'Aube (UDAP), le Parc a participé en 2021 au diagnostic du technicien des bâtiments de France sur plusieurs églises du territoire. *(Églises visitées : Amance, Briel-sur-Barse, la Ville-au-Bois, la Villeneuve-au-Chêne, Molins-sur-Aube, Pel-et-Der, Sacey et Unienville)*

Etat des lieux, suivi des précédentes interventions de mise en sécurité ou de rénovation, et élaboration de dossiers d'accompagnement pour le financement de restauration.

2022 : Mise en sécurité de l'église d'Unienville,

2023 : participation au suivi du dossier de restauration de l'église d'Unienville



/ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS LEADER/

En complément du travail de l'Animatrice-Gestionnaire LEADER Marion Zvunka (anciennement Marion Tur), la conseillère en architecture du Parc accompagne les bénéficiaires du programme LEADER pour s'assurer de la qualité architecturale et paysagère de leur projet le cas échéant. Des avis sont également émis pour les comités de programmation.

5 projets ont été accompagnés et modifiés cette année.



/PLAN DE PAYSAGE/

Objectifs généraux :

- Accompagner l'évolution des paysages du PnrFO
- Préserver les spécificités locales
- Améliorer la qualité du cadre de vie

Phase d'étude

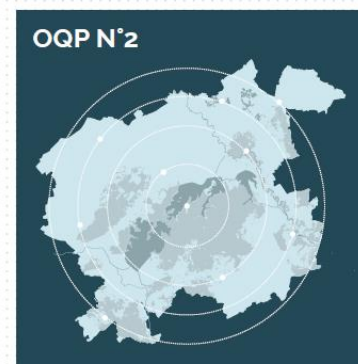
- Diagnostic paysager à l'échelle du PnrFO
- Phase de concertation
- Rédaction du plan d'action



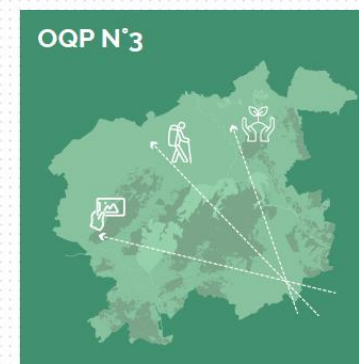
Plan de paysage



*Faire du paysage productif
un support d'innovation et
d'attractivité du territoire*



*Habiter et appartenir au Parc
naturel régional*



*Mettre les paysages en
partage pour les donner à voir
et à comprendre*



/PLAN PAYSAGE L'EAU ET LES RÊVES/

Influence de la présence de l'eau sur le paysage et les formes architecturales

Animations et concertation proposées tout au long de l'année :

- Balades paysagères
- Résidence à vélo
- Questionnaire papier et en ligne



/PLAN DE PAYSAGE/

Lesmont - croquis d'aménagement de la traversée et de ses abords



DESSIN D'ESPACE

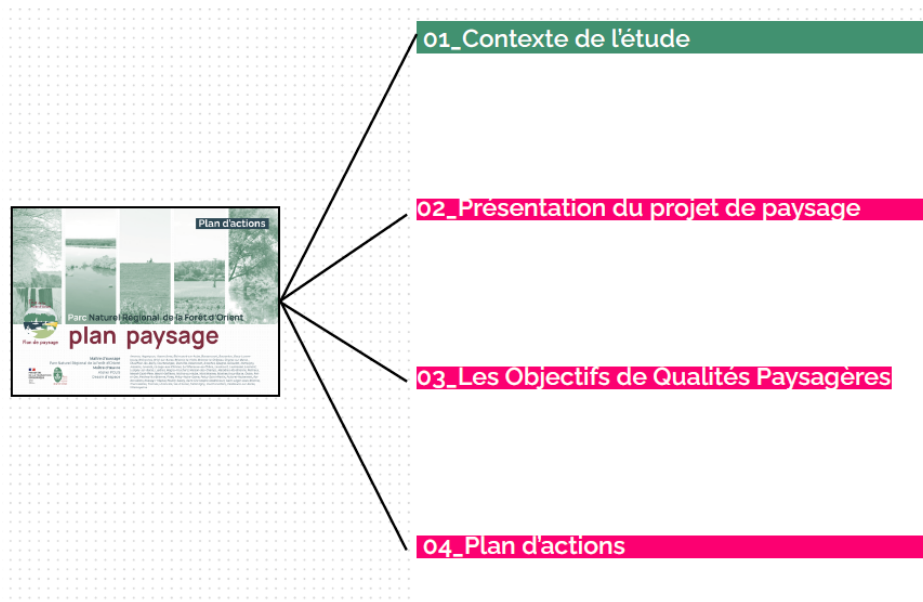
Bossancourt - croquis d'un scénario d'aménagement de la traversée du centre bourg; Rue Grande Rue; Rue Prochon et Rue de la Vierge



DESSIN D'ESPACE

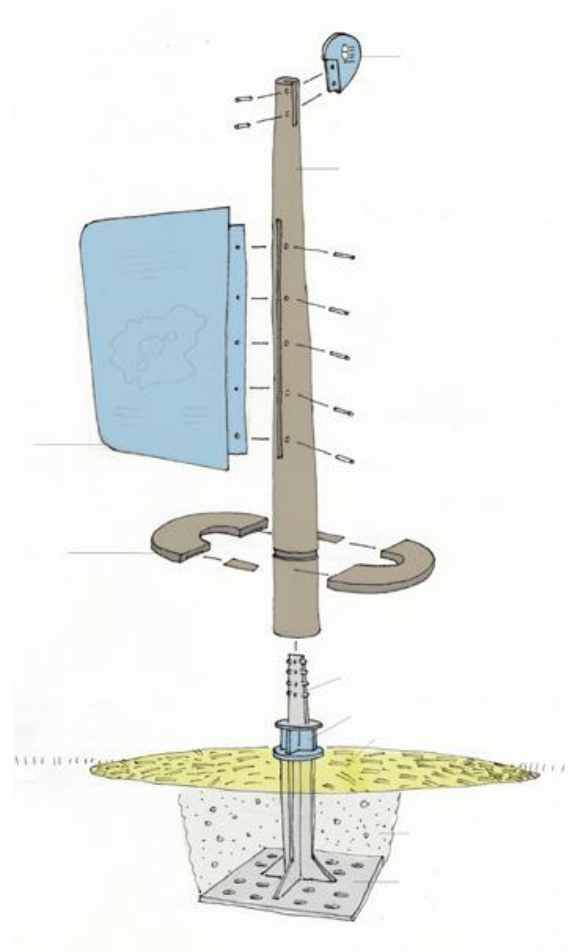
Les actions présentées dans le Plan de Paysage sont développées selon 3 niveaux de détail :

- Actions inscrites
- Fiches actions
- Actions déclic



/PROJET BOIS ET MATÉRIAUX BIOSOURCÉS INTER-PARCS DU GRAND EST /

- Projet qui regroupe les 6 Parcs de la Région Grand-Est pour la mise en place d'un produit en bois local et/ou matériau biosourcé.
- Objectif : réalisation d'une gamme de mobilier urbain propre au PnrFO : **panneaux RIS et pédagogiques**
- Appui technique grâce à un **partenariat avec les Charpentiers de Troyes**
- Une équipe de designer a travaillé sur le design de ces panneaux de juin à décembre
- **Prototypes en cours de construction par les Charpentiers de Troyes.** En supplément, l'équipe a fait une proposition de contenu pour les deux types de panneaux. Cette proposition nécessite d'être améliorée pour être exposée dans l'espace public mais ne pourra pas aboutir en 2023.

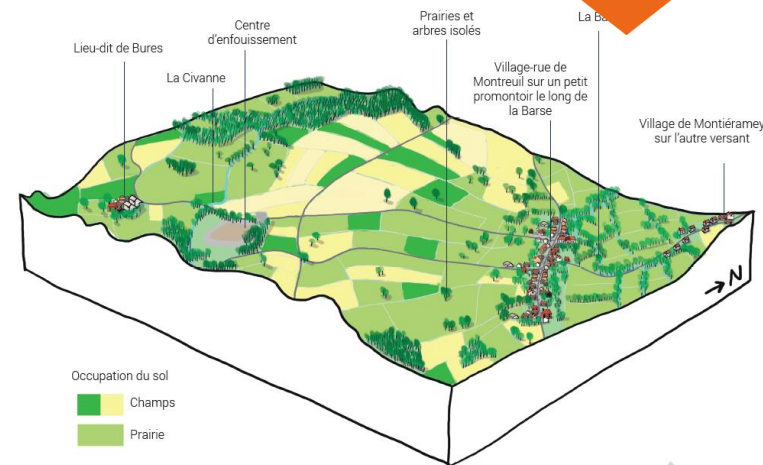


/ATLAS COMMUNAUX/

- Mise en page harmonisée et corrections apportées en 2021 sur les 25 livrets réalisés entre 2019 et 2020,
- Impression et diffusion des 25 premiers livrets avant juillet 2022

⇒ **1 stagiaire** a élaboré 2 livrets supplémentaires cette année : des communes de Val-d'Auzon et Unienville.

⇒ Livret de Val-d'Auzon support du diagnostic de la commune pour l'écriture de leur PLU



Occupation du sol

Champs

Prairie



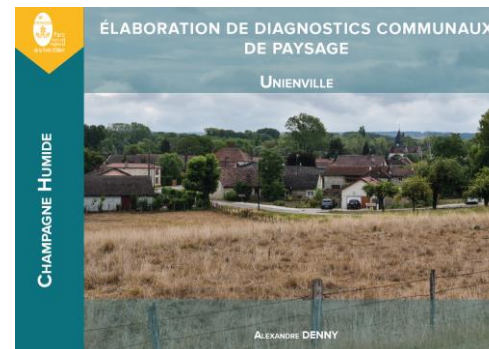
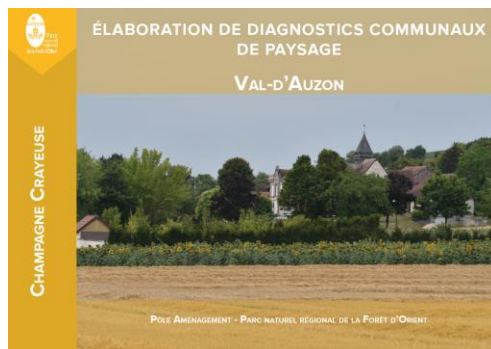
Commune encerclée par des boisements et forêts



Paysage de bocage vallonné : prairies, haies, bosquets et arbres isolés



Qualité et diversité du patrimoine bâti



/OUTILS PÉDAGOGIQUES/

- Guide architectural et paysager (Finalisation du 4^{ème} volet du GAP : Mise en page harmonisée et corrections apportées en 2021) : impression et diffusion
- Guide des essences végétales : plus de 2500 documents diffusés
- Guide de plantation et d'entretien des haies en partenariat avec le syndicat DEPART
- Flyer pour l'information au conseil en architecture et paysage gratuit réactualisé

SCoT
DES TERRITOIRES
RURAUX DE L'ORIENT

Haies : guide de plantation et d'entretien

Apprendre à sélectionner, planter
et entretenir des essences adaptées
en fonction de son terrain

DEPART
Parc
naturel
régional
de la Forêt d'Orient

2022

RESTAURER
& CONSTRUIRE
dans le respect
de l'identité architecturale
et paysagère locale



GUIDE ARCHITECTURAL & PAYSAGER
DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT

HARMONISATION

LA LIAISON AVEC L'ÉVALUATION
Prévoir les enjeux
Tenir compte des enjeux de la zone
Limiter la construction des bâtiments
Préserver la qualité des vues
Optimiser le caractère des constructions
Limiter la pollution lumineuse
Limiter l'impact des véhicules
Choisir les matériaux et couleurs
Favoriser les équipements locaux
Bâtiments nouveaux?



/COMMUNICATION/

Thématique architecture paysage

- 8 articles sur le site internet du Parc
- 22 post Facebook et Instagram
- 2 articles dans l'Est Éclair
- 1 émission radio (Troyes Aube Radio) le 13 octobre 2022



/COMMUNICATION/



Thématique renouvellement de la Charte

- 14 articles sur le site internet du Parc
- 25 post Facebook et Instagram
- 12 articles dans l'Est Éclair + 1 article dans le Journal de la Haute-Marne
- 2 émissions radio (Troyes Aube Radio) en avril et mai 2022
- 4 reportages « Paroles d'acteurs » : L'agriculture, Gestion des espaces naturels et biodiversité, La forêt, Patrimoine architectural et savoir-faire locaux



DE L'AUTRE CÔTÉ DU PARC - La Charte d'un Parc n...
mai 2022 - Le Replay Troyes Aube Radio

S'abonner

21:38

“ Ordre du jour

- *Bilan des actions 2022*
- *Prospectives actions 2023*
 1. STRATÉGIE POUR LA RECONQUÊTE ET LA VALORISATION DES PAYSAGES - PLAN DE PAYSAGE
 2. CONSEIL ET PROJETS OPÉRATIONNELS
 3. OBSERVATOIRE DU TERRITOIRE
- *Fonctionnement et besoin de la Commission*
- *Calendrier et thématiques de travail pour 2023*



PROJETS

/ ANNÉE 2023 /



1- STRATÉGIE POUR LA
RECONQUÊTE ET LA
VALORISATION DES PAYSAGES

2- CONSEIL ET PROJETS
OPÉRATIONNELS

3- OBSERVATOIRE DU
TERRITOIRE



/ PARC NATUREL REGIONAL DE LA FORET D'ORIENT /

/APPLIQUER ET FAIRE VIVRE LE PLAN DE PAYSAGE/

Rendre la démarche vivante pour que chacun puisse la découvrir, la comprendre et y prendre part :

- Exposition itinérante sur le territoire
- Balades paysagères organisées par l'Association des Amis du Parc :
 - Samedi 8 juillet à Trannes
 - Samedi 24 novembre à Villehardouin



/APPLIQUER ET FAIRE VIVRE LE PLAN DE PAYSAGE/

Hiérarchiser de manière collaborative les actions du Plan de Paysage au moyen d'un questionnaire qui suivra le parcours de l'exposition

Mettre en place les premières actions pilote :

- Création d'un complément au Guide des Essences concernant les plantes à massifs
- Poursuivre le travail sur les panneaux RIS et pédagogiques
- Relancer la dynamique autour de la préservation / entretien des vergers sur le territoire

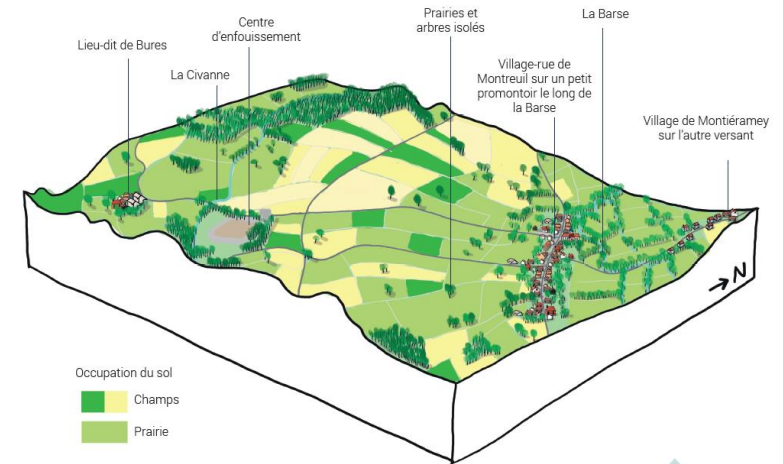


Plan de paysage



/ATLAS COMMUNAUX/

⇒ **Recrutement en cours de 2 stagiaires** pour continuer produire les livrets des communes qui ne bénéficient pas encore d'atlas de diagnostic de paysage



Commune encerclée par des boisements et forêts



Paysage de bocage vallonné : prairies, haies, bosquets et arbres isolés



Qualité et diversité du patrimoine bâti



PROJETS

/ANNÉE 2023/



1- STRATÉGIE POUR LA
RECONQUÊTE ET LA
VALORISATION DES PAYSAGES

2- CONSEIL ET PROJETS
OPÉRATIONNELS

3- OBSERVATOIRE DU
TERRITOIRE



/ PARC NATUREL REGIONAL DE LA FORET D'ORIENT /

/ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS/

- Accompagnement des collectivités dans leurs projets en lien avec les autres compétences de l'équipe du Parc.
 - Mise en place d'une convention entre la commune et le Parc
 - Réalisation d'un diagnostic
 - Définition des enjeux
- Elaboration et diffusion d'outils pour un paysage rural et bâti de qualité.
- Suivi de l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU, PLUi)
- Suivi des actes d'Autorisation des Droits des Sols (ADS)



/ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS/

- Réimpression des prospectus à distribuer avec la remise des certificats d'urbanisme : inciter les pétitionnaires à **travailler en amont de la dépose de leur dossier** afin de trouver des solutions adaptées pour les particuliers et pour le territoire.
- Document de veille sur les aides disponibles
- Document informatif sur les droits et devoir des pétitionnaires dans leurs projets de construction



Pour préparer au mieux votre rendez-vous :

Mettez-vous d'un maximum de documents concernant votre projet comme le plan cadastral de votre parcelle, des photos (aériennes et du site), le règlement d'urbanisme de votre commune, des plans du site et de votre bâtiment, et tout autre élément permettant d'appréhender le projet (préférences de projets ou de matériaux...).

Un rendez-vous dure en moyenne 45 minutes.

Téléchargez

Le Guide Architectural et Paysage sur le site de l'urbanisme de votre commune ou sur www.pnrfo.org.

Vous pouvez également consulter les notices de cette campagne de concertation et télécharger les documents de concertation sur www.pnrfo.org.

CONTACTS

architecture :
architecture@pnrfo.org
03.25.43.81.98

paysage :
paysage@pnrfo.org
03.25.43.38.89

Maison du Parc :
10228 Pierrefort
03.25.43.38.89

Site internet :
<https://www.parc-forest-orient.fr/>



CONSEIL EN ARCHITECTURE ET PAYSAGE GRATUIT

UN CONSEILLER EN
ARCHITECTURE
ET
UN CONSEILLER EN
PAYSAGE
DU PNRFO

Se tiennent à votre disposition GRATUITEMENT pour tous vos PROJETS de CONSTRUCTION, de RÉNOVATION et d'AMÉNAGEMENT PAYSAGER.

Les conseils se font sur rendez-vous, sur le lieu du projet ou à la Maison du Parc.

CONTACTS

architecture :
architecture@pnrfo.org
03.25.43.81.98

paysage :
paysage@pnrfo.org
03.25.43.38.89

PARTICULIERS / PROFESSIONNELS

Les conseillers en architecture et paysage du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient sont disponibles pour vous accompagner dans le cadre de votre projet sur :

- L'implantation de votre construction,
- La meilleure adéquation entre vos besoins et votre budget,
- Le choix des matériaux et des couleurs,
- Des solutions confortables et économes en énergie,
- L'intégration paysagère et l'aménagement extérieur,
- Le choix des essences végétales à utiliser,
- La période adaptée pendant laquelle effectuer vos travaux de plantation et d'entretien des espaces végétalisés,
- Les démarches administratives à effectuer.

/COMMUNICATION - SENSIBILISATION/

- Offre de stage de formation à l'auto-rénovation en partenariat avec Maisons Paysannes de France : **le 28 avril à l'éco-musée et le 26 mai (lieu à définir)**
- Constitution d'une base de donnée de fiches informatives sur les bonnes pratiques paysagères et architecturales.
- Plan de communication au long terme auprès des particuliers par le biais des réseaux sociaux et divers outils numériques.
- Réalisation d'une Charte sur la qualité pour le bâti et le paysage à destination des acteurs de la construction en collaboration avec le Syndicat DEPART et l'UDAP.



/PROJET INTER-PARCS POUR DE NOUVELLES RURALITÉS/

Résidence d'architecture et de paysage

Le programme régional inter-Parcs architecture fait une pause cette année !

L'année 2023 sera consacrée à l'accompagnement de la suite des résidences réalisées en 2021 et 2022 à Piney et Dienville

Une nouvelle résidence aura lieu dans une nouvelle commune en 2024 : **si vous avez un projet ou une problématique liée à l'aménagement et à l'architecture contactez la conseillère en architecture du Parc pour préparer votre candidature pour 2024.**

**Pour de
Nouvelles
Ruralités**

Architectures
et Paysages
du Quotidien

Grand Est
ALLIANCE CHAMPAGNE-REIMS-LOMBARDIE
L'Europe s'ouvre chez nous



PROJETS

/ANNÉE 2023/



1- STRATÉGIE POUR LA
RECONQUÊTE ET LA
VALORISATION DES PAYSAGES

2- CONSEIL ET PROJETS
OPÉRATIONNELS

3- OBSERVATOIRE DU
TERRITOIRE



/RÉVISION DE LA CHARTE/

2022, année de concertation et de l'élaboration du projet de territoire

3 phases de concertation : mai - septembre – novembre

- 17 ateliers de concertation
- 1 forum prospectif
- 2 conférences/ateliers
- Près de 300 participants

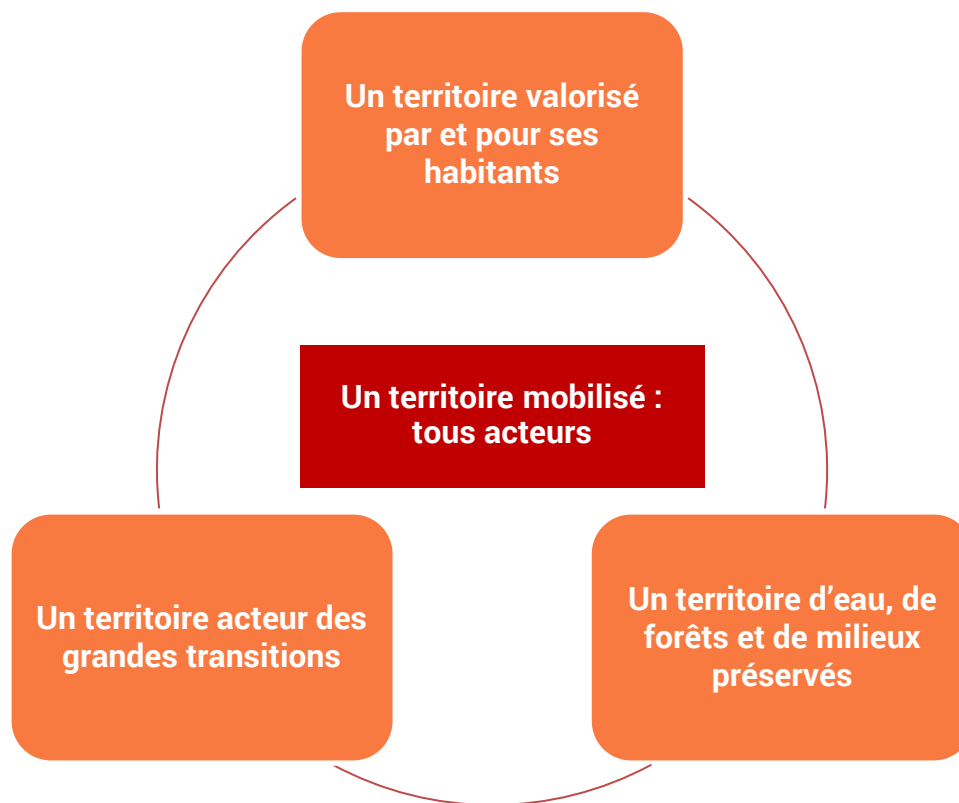




/RÉVISION DE LA CHARTE/

2023, année de l'écriture de la Charte et de la définition de la gouvernance

Projet de Charte 2025 – 2040 : 3 Axes – 10 Orientions – 28 Mesures





/RÉVISION DE LA CHARTE/

3 axes déclinés en orientations et 1 condition de mise en œuvre

Les orientations rattachées à la thématiques architecture, paysage et urbanisme :

Un territoire valorisé par et pour ses habitants

Un territoire d'eau, de forêts et de milieux préservés

Un territoire acteur des grandes transitions

- Ancrer et valoriser les activités économiques sur le territoire
- Valoriser le patrimoine culturel : patrimoine bâti, savoir-faire locaux
- Renforcer la qualité des paysages dans toute leur diversité

- Renforcer la biodiversité et la qualité des milieux naturels
- Aménager sobrement (centres de bourgs, économie de foncier, nouveaux matériaux)

- Devenir un territoire économe en ressources et tendre vers un territoire à énergie positive
- Rendre accessible le territoire par des mobilités décarbonées

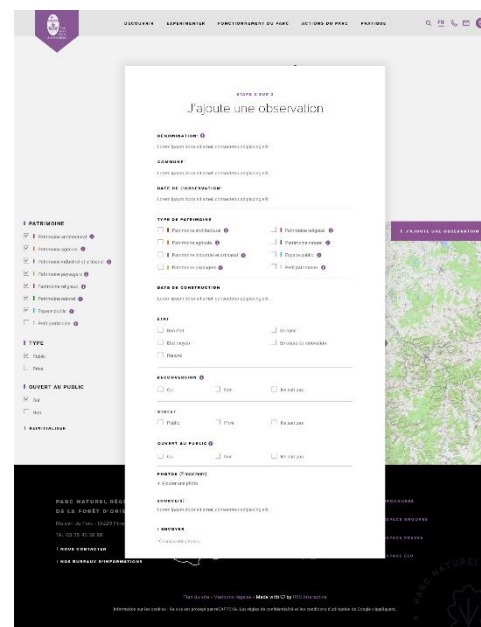
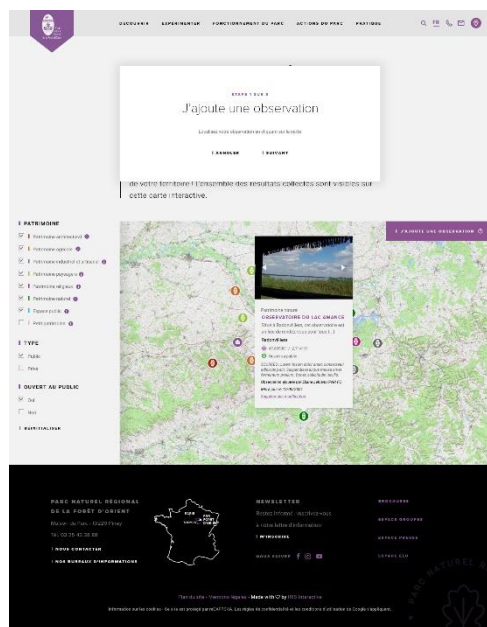
Un territoire mobilisé : tous acteurs

- Accroître, diffuser et valoriser la connaissance
- Garantir la cohérence de l'action collective
- Contribuer à la dynamique des réseaux des PNR régionaux et nationaux

/INVENTAIRE PARTICIPATIF/

Mise en ligne d'une plateforme interactive et participative de recensement du patrimoine bâti du Parc

- Projet reporté de 2021 – mise en ligne prévu pour mars 2023
- Bancariser la connaissance (patrimoine vernaculaire, arbres remarquables...) et la valoriser
- Permettre la saisie directement en ligne et recenser le patrimoine paysager et architectural
- Faire connaître ce patrimoine et inciter le grand public à sa sauvegarde





/INVENTAIRE PARTICIPATIF/

4 grandes catégories regroupant l'ensemble des éléments paysagers et architecturaux

1 - Patrimoine architectural

- Remarquable : Mairie, château, halle...
- Agricole – industriel : Ferme, grange, ancienne usine, briqueterie, tuilerie...
- Religieux : Église et chapelle
- Habitation : Habitation typique du territoire, réhabilitation-rénovation et nouvelle construction exemplaires (utilisation de matériaux locaux, savoir-faire traditionnels...)

2 - Patrimoine paysager et naturel

- Arbre remarquable : Arbres à forte valeur patrimoniale et culturelle
- Point de vue : Panorama, fenêtre paysagère, silhouette villageoise
- Patrimoine naturel : Haie bocagère, prairie naturelle, alignement d'arbres, autre...
- Espace public paysager : Verger, place publique, cœur de village, entrée de village, jardin partagé, autre...

3 - Petit patrimoine local

- Lavoir
- Croix
- Calvaire
- Pigeonnier
- Œuvre artistique - culturelle

4 - Éléments de curiosité : Bâtiment et patrimoine singuliers, bizarrerie de la Nature, élément sortant de l'ordinaire

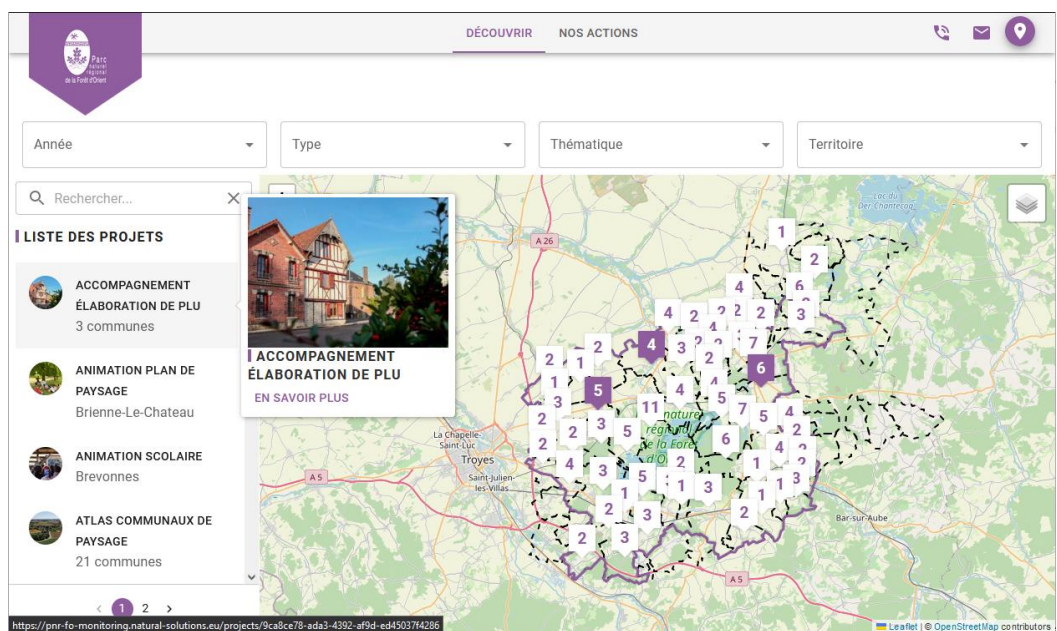
/OUTIL DE VALORISATION DES ACTIONS/

Mise en ligne d'un outil cartographique de valorisation des actions et des projets des services du Parc

- Développer un portail de valorisation à destination des acteurs du territoire
- Permettre aux communes de comprendre les missions du Parc et les actions qui en découlent
- Valoriser l'ingénierie du Parc
- Concevoir un outil de suivi des projets et des sites pour simplifier la transversalité des projets en interne

Bientôt en ligne sur terre-de-projets.pnr-foret-orient.fr et sur le site internet + Espace Élus

[Site temporaire pour démonstration](#)




Types de l'action/projet	Accompagnement technique, Conseil
Année	2022
Thématique	Politique d'aménagement
Acteurs/partenaires impliqués	Communes
Financement	PréFO
Personne contact au PNRFO	Maud Quadredo, Claire Parise

“ Ordre du jour

- *Bilan des actions 2022*
- *Prospectives actions 2023*
 1. STRATÉGIE POUR LA RECONQUÊTE ET LA VALORISATION DES PAYSAGES - PLAN DE PAYSAGE
 2. CONSEIL ET PROJETS OPÉRATIONNELS
 3. OBSERVATOIRE DU TERRITOIRE
- *Fonctionnement et besoin de la Commission*
- *Calendrier et thématiques de travail pour 2023*



/ LA PAROLE EST À VOUS /



“ Ordre du jour

- *Bilan des actions 2022*
- *Prospectives actions 2023*
 1. STRATÉGIE POUR LA RECONQUÊTE ET LA VALORISATION DES PAYSAGES - PLAN DE PAYSAGE
 2. CONSEIL ET PROJETS OPÉRATIONNELS
 3. OBSERVATOIRE DU TERRITOIRE
- *Fonctionnement et besoin de la Commission*
- *Calendrier et thématiques de travail pour 2023*



/CALENDRIER ET THÉMATIQUES/

Dates rencontres thématiques :

- Jeudi 1er juin 2023
- Jeudi 14 septembre 2023
- Jeudi 7 décembre 2023

Rédaction de la Charte entre Janvier et Juin 2023

Thématiques de travail possibles

- **Les documents d'urbanisme** : identifier les zones à préserver et à développer dans les communes, retours d'expérience, travail avec les partenaires...
- **Les permis de construire** : ce qu'il faut faire et ne pas faire
- **Zéro Phyto** : associer la FREDON
- **Mesures de la Charte...**



DATES RENCONTRES THÉMATIQUES :

- Jeudi 1er juin 2023
- Jeudi 14 septembre 2023
- Jeudi 7 décembre 2023

Rédaction de la Charte entre Janvier et Juin 2023

BALADES PAYSAGÈRES DANS LE CADRE DU PLAN DE PAYSAGE :

- Samedi 8 juillet à Trannes
- Samedi 24 novembre à Villehardouin



Plan de paysage



“

Merci

/ CONTACTS /

Maison du Parc - 10 220 Piney

03 25 43 38 88

Quentin Mazet, chef du pôle aménagement et coordinateur de la révision de la Charte : sig@pnrfo.org

Maud Quadrado, chargée de mission architecture et urbanisme : architecture@pnrfo.org

Antoine Roland, chargé de mission paysage et urbanisme : paysage@pnrfo.org

Standard : info@pnrfo.org